

17èmes RENCONTRES NATIONALES – DECAZEVILLE.
PROCES-VERBAL de l'Assemblée Générale du 13 Novembre 2011.

A l'occasion de la présentation du bilan de situation et d'activité (Compte Rendu du président accessible en ligne), l'assemblée générale a retenu les dispositions suivantes :

Rencontres nationales :

Les candidatures d'AUBAGNE, PRIVAS, DECIZE ont été enregistrées. NANTES, peut être LA SEYNE SUR MER... restent en attente.

AUBAGNE a été choisie pour l'organisation des 18èmes rencontres qui auront lieu au printemps 2012, sans doute fin mars.

Secrétariat :

Rappel 1 : le numéro de téléphone a changé : 09 67 04 55 15

Rappel 2 : Corinne peut vous aider dans la diffusion de vos textes, tant au niveau national (avec l'accord du CA) qu'au niveau régional ou local

Rappel 3 : il faut adresser vos courriels d'abord à Postmaster@coordination-nationale.org, et pour le secrétariat de Corinne seulement à cn.sec@orange.fr

Finances de la coordination :

La CN a été le pourvoyeur de fonds de Notre santé en danger. Les participations des différents partenaires ont été prévues et acceptées. Une fraction inférieure à 20% des sommes engagées reste à recouvrer. Françoise et Corinne suivent ce dossier et font les relances qui s'imposent.

La réalisation d'autocollants et de drapeaux a généré des dépenses compensées par les variations de stocks pour les quantités non vendues à ce jour.

Deux subventions importantes sont en attente de recouvrement.

Le compte de résultat 2011 devrait donc rester équilibré, voire légèrement excédentaire.

Néanmoins, il faut noter sur les 300 comités et contacts qui bénéficient des prestations de la CN, les deux tiers d'entre eux ne contribuent pas financièrement au fonctionnement de la CN. Cette situation limite nos capacités et nous fragilise.

Les règlements de cotisations des comités qui adhèrent fait l'objet d'un étalement dans le temps très large. Certains ont eu lieu à l'occasion des rencontres de Decazeville. Il en résulte périodiquement des tensions sur la situation de trésorerie de la CN et des difficultés pour notre trésorier. Il sera demandé aux comités adhérents de s'acquitter de leur cotisation dans un délai plus précoce qui sera fixé par le CA.

Le demi-poste de secrétariat bénéficie d'une aide de la région Franche-Comté qui cessera en avril 2013. Son maintien, indispensable au fonctionnement de la CN, impose que nous dégagions de nouvelles recettes dès l'année prochaine. Le CA est chargé d'examiner l'ensemble de ces questions financières et de proposer des solutions (ou de prendre des décisions) sur ces différents points.

Assurance des comités.

Le responsable du suivi de ce dossier constate le même étalement dans le temps du règlement des cotisations d'assurance et déplore la lourdeur de gestion qui en résulte.

Il attire l'attention des comités sur les difficultés qu'il pourrait y avoir à faire jouer l'assurance dans l'hypothèse de la survenue d'un fait entraînant la responsabilité d'un comité et de ses dirigeants alors que la cotisation annuelle n'a pas encore été réglée.

A l'exception des comités adhérant pour la première fois à la CN en cours d'année, il sera demandé aux comités de s'acquitter impérativement de leur cotisation en début d'année civile, dans un délai raisonnable fixé par le CA.

Un courrier sera adressé dans ce sens aux comités.

Frais de déplacement engagés au titre de la CN ;

Une note sera adressée aux comités pour :

- rappeler les règles de prise en charge décidées lors des AG antérieures : toute invitation locale est prise en charge par le Comité ou Collectif invitant, avec si besoin participation nationale.
- expliciter le dispositif d'abandon de frais et les avantages qu'il présente.

Agrément

La CN va devoir renouveler l'agrément ; dès février un rappel sera fait aux comités pour fournir les éléments permettant d'étoffer le dossier demandé. Seuls les comités membres de la CN peuvent utiliser l'agrément pour solliciter des places, délégations ou fonctions dans les organismes officiels.

Signature de l'appel « Défense de l'hôpital public »... (Grimaldi)

Quelques participants ont déploré que la CN n'ait pas signé cet appel. Il y a, entre les auteurs de l'appel et la CN, convergence sur le constat de dégradation du service public de santé et sur l'analyse des causes de cette dégradation. La CN reconnaît le travail d'explication et de vulgarisation et l'impact médiatique du professeur Grimaldi et soutient son action depuis le début : mise en ligne immédiate de la pétition nationale, diffusion d'informations sur le MDHP-Mouvement de Défense de l'Hôpital Public, contacts avec ses membres...

Par contre et comme nos partenaires de Notre santé en danger, elle ne peut signer du fait des différences de positionnement et d'exigence sur l'accès aux soins hospitaliers de proximité et sur la démocratie sanitaire.

Notre santé en danger (NSED)

L'AG a approuvé le Socle commun et le 4 pages en cours d'élaboration et les prolongements de l'action du 2 avril proposés par le groupe de pilotage. Elle a contribué à leur rédaction et milité notamment en faveur de la défense de la proximité.

Elle a validé la proposition de transmission du 4 pages à tous les comités et partenaires de la CN et proposé :

- qu'il soit assorti d'une invitation à en assurer la diffusion et l'explication la plus large possible, notamment lors de réunions publiques, à l'occasion de la période d'actions fin novembre, début décembre,

- que les comités l'utilisent pour interpeller les parlementaires appelés à se prononcer sur le PLFSS 2012 et le fassent connaître aux médias régionaux.

Adhésion de collectivités territoriales

Elle est prévue par nos statuts.

La Communauté de Communes d'Aubagne ayant fait connaître son intention d'adhérer, un courrier et un exemplaire des statuts lui seront transmis.

Actions nationales

1- En application de l'AG des 16èmes rencontres le président a soumis un projet de lettre d'interpellation des candidats à l'élection présidentielle Le texte, complété et amendé, a été adopté.

Il sera adressé aux candidats et, sur demande de l'AG, aux partis politiques et porté à la connaissance des comités.

2- Une lettre destinée aux candidats à l'élection législative sera préparée et diffusée aux comités, à charge pour ces derniers de l'exploiter au mieux dans la circonscription dont ils relèvent.

3- L'AG souhaite la poursuite d'actions coordonnées, à l'échelle nationale, avec si possible un caractère emblématique.

Plusieurs propositions ont été avancées :

- rédaction et médiatisation d'un projet de loi sur le droit à la santé,
- lancement d'une pétition nationale pour dénoncer les dérives relatives aux chambres individuelles, aux maisons de santé,...

4- Le collectif de Niort a présenté une carte de vœux humoristique sur les chambres individuelles dans les hôpitaux. L'AG a donné un accord de principe en l'attente de l'examen par le CA des modalités pratiques et du coût de l'opération.

5- Suite aux travaux du samedi sur la santé de proximité et de premier recours, un texte rappelant nos positions sur Centres, maisons et pôles de santé va être rédigé, diffusé à tous nos comités et nationalement.

Le 15 novembre 2011
Pour le CA, Rolland VACHON et Michel ANTONY